

# Combien manque-t-il au niveau fédéral pour atteindre un taux d'investissement public total de 3,5 % du PIB en 2024 ?

Parti du Travail de Belgique – 23/6/2021

## 1. L'objectif du gouvernement

Le gouvernement veut atteindre un taux d'investissement public de 4 % du PIB en 2030 avec l'objectif intermédiaire de 3,5 % en 2024. L'objectif de 3,5 % en 2024 est clairement indiqué dans la Note de politique générale du secrétaire d'État à la Relance, Thomas Dermine<sup>1</sup>.

Où en est-on aujourd'hui ? La secrétaire d'État Eva De Bleeker nous a fourni ce tableau qui décompose le taux d'investissement public (formation brute de capital fixe) pour 2019, dernière année disponible.

**Tableau 1 – Ventilation du taux d'investissement public<sup>2</sup>**

Formation brute de capital fixe	en millions EUR		en % du PIB	
	2018	2019	2018	2019
Total des administrations publiques	12.180,7	12.518,5	2,6	2,6
Entité I	2.074,2	2.257,4	0,5	0,5
Entité II	10.106,5	10.261,1	2,2	2,2
Communautés & Régions	6.313,3	6.636,2	1,4	1,4
<i>Communauté flamande</i>	3.660,2	3.874,6	0,8	0,8
<i>Communauté française</i>	1.038,6	1.055,4	0,2	0,2
<i>Région wallonne</i>	639,5	744,3	0,1	0,2
<i>Région de Bruxelles-Capitale</i>	739,0	734,7	0,2	0,2
<i>Communauté germanophone</i>	5,2	3,4	0,0	0,0
<i>Commission communautaire flamande</i>	14,3	21,1	0,0	0,0
<i>Commission communautaire française</i>	38,1	16,9	0,0	0,0
<i>Commission communautaire commune</i>	2,6	3,1	0,0	0,0
<i>Unités interrégionales / Non réparti</i>	175,9	182,8	0,0	0,0
Pouvoirs locaux	3.793,2	3.624,9	0,8	0,8

Le montant de 12.519 milliards € se trouve en effet dans le Rapport annuel de la Banque nationale<sup>3</sup>. On y trouve aussi un montant de 11.693 milliards € pour l'année 2020, mais comme estimation provisoire.

## 2. Montant des investissements à réaliser pour atteindre 3,5 %

Selon la Note de politique générale de Dermine, pour atteindre 3,5 % du PIB, les investissements publics doivent passer de 12 milliards en 2019 à 17 milliards en 2024<sup>4</sup>.

Dans les calculs que nous faisons, nous arrivons à un montant proche, un peu plus élevé, de 17,85 milliards (cf. tableau 2).

Quel montant d'investissements supplémentaires faut-il pour arriver à cet objectif ?

Selon Dermine, tel que mentionné dans sa Note de politique générale<sup>5</sup> et son powerpoint (voir graphique 1), cela représente une augmentation des investissements publics de **13,1 milliards €** sur la période 2020-2024<sup>6</sup> »

On ne sais pas comment Dermine arrive à ce montant. Mais selon nos calculs (cf. tableau 2), le montant est nettement plus important : il faudrait **16,18 milliards €** d'investissements supplémentaire en 2021-2024 pour atteindre le taux de 3,5 %.

1 La Chambre des Représentants, document 1580/006, p. 4.

2 Réponse de la secrétaire d'État au Budget à la question parlementaire n° 28, posée le 13/01/2021 par Marco Van Hees.

3 Banque nationale de Belgique, *Rapport annuel 2020*, Annexe statistique, tableau 20, p. 24.

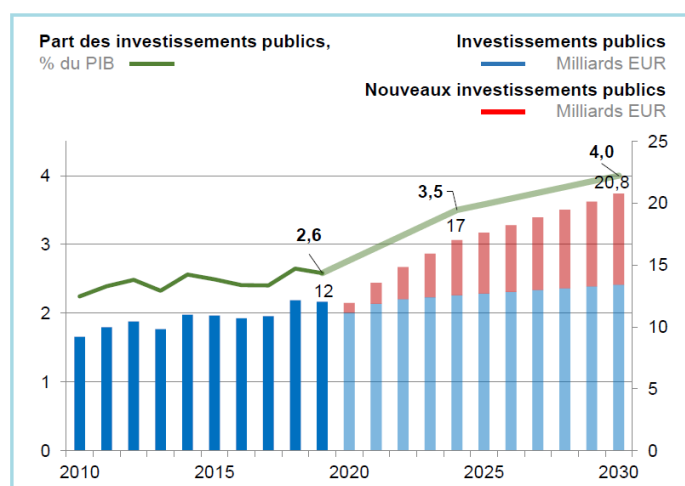
4 La Chambre des Représentants, document 1580/006, p. 4.

5 Note de Politique Générale Relance, Investissements stratégiques et Politique scientifique, 04/11/2020, p. 4.

6 Note de Politique Générale Relance, Investissements stratégiques et Politique scientifique, 04/11/2020, p. 4.

## Graphique 1 – Ambition du gouvernement dans le powerpoint de Thomas Dermine<sup>7</sup>

L'ambition du Gouvernement est d'élever les investissements publics à 3.5% du PIB d'ici 2024, en direction de 4.0% en 2030



- Pour atteindre 3,5% du PIB en 2024 : une **augmentation de 13,1 mds EUR** est nécessaire sur la période 2020-2024
- Le montant RRF accordé à la Belgique contribue à **45% de cet objectif**

Sources : NBB, Bureau fédéral du Plan (BFP), Accord de gouvernement, calculs propres. Hypothèses de croissance du PIB : -7,4% (2020), 6,5% (2021), 3,1% (2022), 1,3% (2023) 1,3% (2024), 1,1% (2025-2030). Cf. Perspectives économiques du BFP du 7 octobre 2020. NB : chiffres à prix constants de 2018.

**Tableau 2 – Calcul des investissements supplémentaires pour atteindre le taux de 3,5 %<sup>8</sup>**

Calcul du PIB	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Hausse réelle du PIB		-6,3%	5,5%	3,3%	1,6%	1,5%
PIB à prix constants (M€)	476.203	446.202	470.744	486.278	494.059	501.469
Déflateur du PIB		1,1%	2,2%	1,9%	1,7%	1,7%
<b>PIB à prix courant (M€)</b>	<b>476.203</b>	<b>451.111</b>	<b>481.100</b>	<b>495.517</b>	<b>502.458</b>	<b>509.994</b>

Investissements	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2021-24
PIB à prix courant	476.203	451.111	481.100	495.517	502.458	509.994	
Taux d'investissement (%)	2,6%	2,6%	2,8%	3,0%	3,3%	3,5%	
Total des investissements (M€)	12.518	11.693	13.562	15.094	16.446	17.850	
<b>Hausse par rapport à 2020 (M€)</b>			<b>1.869</b>	<b>3.401</b>	<b>4.753</b>	<b>6.157</b>	<b>16.180</b>

Les calculs du tableau 2 déterminent d'abord le montant du PIB selon les dernières données disponibles.

Ensuite, on part du taux d'investissement public de 2,6 % en 2020 et on augmente ce taux de manière linéaire pour atteindre 3,5 % en 2024. En multipliant ce taux par le PIB, on atteint le total des investissements à réaliser chaque année.

Puis, on calcule pour chaque année le supplément d'investissement à réaliser par rapport à 2020. Sur la période 2021-2024, on arrive à un supplément total d'investissements de **16,18 milliards €**.

### 3. Montant des investissements à réaliser en plus de la manne UE

Le plan de relance européen apporte 5,9 milliards € à la Belgique.

Pour atteindre les 13,1 milliards € déterminés par Dermine, il reste **7,2 milliards €** à financer par le gouvernement fédéral et les gouvernements des entités fédérées.

Pour atteindre les 16,2 milliards € que nous avons déterminés, il reste **10,3 milliards €** à financer par le gouvernement fédéral et les gouvernements des entités fédérées.

<sup>7</sup> Extrait du powerpoint de Thomas Dermine, *Plan pour la reprise et la résilience*, n.d., p. 4.

<sup>8</sup> Sources pour le calcul du PIB : Banque nationale, juin 2021 <https://www.nbb.be/fr/articles/projections-economiques-pour-la-belgique-printemps-2021>, sauf année 2024, Bureau du plan, juin 2021 <https://www.plan.be/databases/PvarModal.php?VC=MODKERN&DB=MOD&lang=fr&XT=>. Sources pour les investissements publics : *Rapport annuel 2020*, Annexe statistique, tableau 20, p. 24.

## 4. Montant des investissements à réaliser en plus au niveau fédéral

Dans le montant supplémentaire de 7,2 milliards ou de 10,3 milliards, quelle part revient au fédéral ?

L'accord de gouvernement prévoit que « le pouvoir fédéral fera sa part, compte tenu de sa part actuelle dans les investissements publics<sup>9</sup> ».

Comme mentionné au tableau 1, les investissements de l'entité I représentent **18 %** du total des investissements publics (2.257,4 / 12.518,5 millions € = 18 %).

En appliquant cette proportion de 18 %, la part du fédéral dans les 7,2 milliards € (estimation de Dermine) représente **1,3 milliard €** pour la période 2021-2024.

En appliquant cette proportion de 18 %, la part du fédéral dans les 10,3 milliards € (notre estimation) représente **1,9 milliard €** pour la période 2021-2024.

## 5. Combien manque-t-il dans les investissements budgétés au fédéral ?

### a) Sur base de l'estimation de départ de Dermine

Comme indiqué au point 4, la part d'investissements à réaliser au fédéral au-delà de la manne européenne s'élève à 1,3 milliard € sur la période 2021-2024.

Sur base d'une croissance linéaire, le gouvernement fédéral devrait donc réaliser des investissements supplémentaires (au-delà de la manne européenne) de 130 millions € en 2021, le double en 2022, le triple en 2023 et le quadruple en 2024 (voir tableau 3, ligne A).

Or, si l'on examine les investissements inscrits dans les projections budgétaires pluriannuelles du gouvernement fédéral (il s'agit de trois postes, scanners, rénovation de bâtiments et quartier du futur), on arrive seulement à 231 millions € (voir tableau 3, ligne B).

Il manque donc **1,069 milliard €** d'investissements (voir tableau 3, ligne C) pour que le fédéral respecte sa part d'investissement dans l'objectif de 3,5 %.

**Tableau 3 – Différence entre investissements nécessaires et investissements budgétés**

Au niveau fédéral	2021	2022	2023	2024	2021-24
<b>A. Investissements à ajouter pour respecter l'objectif de 3,5 % (M€)</b>	<b>130</b>	<b>260</b>	<b>390</b>	<b>520</b>	<b>1.300</b>
<i>Scanners</i>	0,000	23,900	4,000	18,400	46,300
<i>Rénovation des bâtiments de l'État (Régie des bâtiments)</i>	1,210	12,137	46,745	61,307	121,399
<i>Quartiers du futur (Défense)</i>	0,000	1,210	25,410	36,300	62,920
<b>B. Investissements budgétés par le fédéral (hors RRF)</b>	<b>1</b>	<b>37</b>	<b>76</b>	<b>116</b>	<b>231</b>
<b>C. Différence A – B</b>	<b>129</b>	<b>223</b>	<b>314</b>	<b>404</b>	<b>1.069</b>

### b) Sur base de notre estimation de départ

Si l'on compare les investissements budgétés par le gouvernement à notre estimation initiale, le manque est d'autant plus important. Comme le montre le tableau 4, il atteint **1,669 milliard €**.

**Tableau 4 – Différence entre investissements nécessaires et investissements budgétés**

Au niveau fédéral	2021	2022	2023	2024	2021-24
<b>A. Investissements à ajouter pour respecter l'objectif de 3,5 % (M€)</b>	<b>190</b>	<b>380</b>	<b>570</b>	<b>760</b>	<b>1.900</b>
<i>Scanners</i>	0,000	23,900	4,000	18,400	46,300
<i>Rénovation des bâtiments de l'État (Régie des bâtiments)</i>	1,210	12,137	46,745	61,307	121,399
<i>Quartiers du futur (Défense)</i>	0,000	1,210	25,410	36,300	62,920
<b>B. Investissements budgétés par le fédéral (hors RRF)</b>	<b>1</b>	<b>37</b>	<b>76</b>	<b>116</b>	<b>231</b>
<b>C. Différence A – B</b>	<b>189</b>	<b>343</b>	<b>494</b>	<b>644</b>	<b>1.669</b>

<sup>9</sup> Accord de gouvernement, 30 septembre 2020, p. 31.